



FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date de révision 08-juin-2023

Version 7

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Wynns Premium Fuel System Cleaner

Autres moyens d'identification

Code du produit WN 67104B

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée See directions provided with product

Utilisations déconseillées All other applications

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur
ITW Professional Automotive Products
3606 Craftsman Blvd.
Lakeland, FL 33803

Adresse du fabricant

Fabriqué et distribué par:

Distributeur

Également distribué par:

Logistic Distribution
550 Industrial Drive
Milton, ON, Canada L9T 5A6

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924

International Emergency:

00+1+ 813-248-0585

Contract Number: MIS0003583

Adresse e-mail: EHS@itwproap.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 4

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Mention d'avertissement

Danger

Peut provoquer le cancer

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide combustible

**Aspect** Colorless to light yellow liquid**État physique** Liquide**Odeur** Aucune information disponible**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuel requis

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction**Mentions de mise en garde - Stockage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légère irritation cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aiguë inconnue

4.584001% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
Combustibles, pour moteur diesel numéro 2	68476-34-6	40 - 70
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	10 - 30
Xylènes	1330-20-7	1 - 5
Éthylbenzène	100-41-4	0.1 - 1
Naphtalène	91-20-3	0.1 - 1

4. PREMIERS SECOURS**Description des premiers secours****Conseils généraux**

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION :. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun(e)

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
Méthodes de nettoyage	Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

Matières incompatibles Agents comburants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Combustibles, pour moteur diesel numéro 2 68476-34-6	TWA: 100 mg/m ³ total hydrocarbons inhalable fraction and vapor S*	-	-
Xylènes 1330-20-7	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 655 mg/m ³	-
Éthylbenzène 100-41-4	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m ³ (vacated) STEL: 125 ppm (vacated) STEL: 545 mg/m ³	IDLH: 800 ppm TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ STEL: 125 ppm STEL: 545 mg/m ³
Naphtalène 91-20-3	TWA: 10 ppm S*	TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m ³ (vacated) TWA: 10 ppm (vacated) TWA: 50 mg/m ³ (vacated) STEL: 15 ppm (vacated) STEL: 75 mg/m ³	IDLH: 250 ppm TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m ³ STEL: 15 ppm STEL: 75 mg/m ³

NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.
Protection respiratoire	Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.
Remarques générales en matière d'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Colorless to light yellow liquid
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	
Point / intervalle d'ébullition	Aucune information disponible	
Point d'éclair	65 °C / 149 °F	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Densité relative	0.832	
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	
Solubilité(s)	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	
Trait d'union	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	2 cSt	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

<u>Autres informations</u>	
Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible
TDAA (Température de décomposition auto-accélérée)	Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<u>Réactivité</u>
Aucune information disponible

<u>Stabilité chimique</u>
Stable dans les conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents comburants forts

Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.
Ingestion	En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Combustibles, pour moteur diesel numéro 2 68476-34-6	-	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 3.6 mg/L (Rat) 4 h = 5.4 mg/L (Rat) 4 h
Distillats légers (pétrole), hydrotraités 64742-47-8	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h
Xylènes 1330-20-7	= 3500 mg/kg (Rat)	> 4350 mg/kg (Rabbit)	= 29.08 mg/L (Rat) 4 h
Éthylbenzène 100-41-4	= 3500 mg/kg (Rat)	= 15400 mg/kg (Rabbit)	= 17.2 mg/L (Rat) 4 h
Naphtalène 91-20-3	= 1110 mg/kg (Rat)	= 1120 mg/kg (Rabbit)	> 0.4 mg/L (Rat) 4 h

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Combustibles, pour moteur diesel numéro 2 68476-34-6	A3	Group 3	-	-
Xylènes 1330-20-7	-	Group 3	-	-
Éthylbenzène 100-41-4	A3	Group 2B	-	X
Naphtalène 91-20-3	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A3 - Cancérogène pour l'animal
 CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
 Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'Homme
 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain
 NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)
 Hypothèse raisonnable - Cancérogène chez l'humain selon une hypothèse raisonnable
 OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)
 X - Présent

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 9307 mg/kg
 ETAmél (voie cutanée) 2124 mg/kg
 ETAmél 100.5 mg/l
 (inhalation-poussières/brouillard)
)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Xylènes 1330-20-7	3.15
Éthylbenzène 100-41-4	3.118
Naphtalène 91-20-3	3.6

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis U019 U165 U239

Nom chimique	RCRA - Composés organiques halogénés	RCRA - Déchets de série P	RCRA - Déchets de série F	RCRA - Déchets de série K
Naphtalène 91-20-3	-	-	Toxic waste waste number F025 Waste description: Condensed light ends, spent filters and filter aids, and	-

			spent desiccant wastes from the production of certain chlorinated aliphatic hydrocarbons, by free radical catalyzed processes. These chlorinated aliphatic hydrocarbons are those having carbon chain lengths ranging from one to and including five, with varying amounts and positions of chlorine substitution.	
--	--	--	--	--

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
Xylènes 1330-20-7	Toxic Ignitable
Éthylbenzène 100-41-4	Toxic Ignitable
Naphtalène 91-20-3	Toxic

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque :

DOT, États-Unis

Nom d'expédition Non réglementé

IATA

Nom d'expédition Non réglementé

IMDG

Nom d'expédition Non réglementé

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Xylènes - 1330-20-7	1.0
Éthylbenzène - 100-41-4	0.1
Naphtalène - 91-20-3	0.1

Catégories de danger selon SARA

311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé	N°
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Oui
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	N°

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Xylènes 1330-20-7	100 lb	-	-	X
Éthylbenzène 100-41-4	1000 lb	X	X	X
Naphtalène 91-20-3	100 lb	X	X	X

CERCLA

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à déclarer	CERCLA/SARA (États-Unis), quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ), États-Unis
Xylènes 1330-20-7	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
Éthylbenzène 100-41-4	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ
Naphtalène 91-20-3	100 lb 1 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65
Éthylbenzène 100-41-4	Carcinogen
Naphtalène 91-20-3	Carcinogen
Benzène 71-43-2	Carcinogen Developmental Male Reproductive

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Xylènes 1330-20-7	X	X	X
Éthylbenzène	X	X	X

100-41-4			
1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6	X	X	X
Naphtalène 91-20-3	X	X	X
Benzène 71-43-2	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro Sans objet
d'enregistrement de pesticide

16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Inflammabilité 2 Inflammabilité 2 Inflammabilité 2 Instabilité 0 - **HMIS**
 Inflammabilité 2 Dangers physiques 0 Protection individuelle
 B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)
 HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 08-juin-2023

Avis de non-responsabilité

Avertissement Illinois Tool Works Inc. estime que les informations contenues dans cette fiche technique sont exactes à la date de compilation. Cependant, Illinois Tool Works Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations. L'utilisateur est responsable d'évaluer si ces informations ou ce produit sont adaptés à un usage particulier et adaptés à une utilisation ou une application particulière. Les informations contenues dans cette fiche technique peuvent ne pas être valides si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans des processus pour lesquels il n'a pas été conçu. Illinois Tool Works Inc. décline toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, y compris la perte de profits, résultant de la vente ou de l'utilisation de ce produit. Assurez-vous d'avoir la version la plus récente de cette fiche technique en nous contactant ou en consultant notre site Web.

Fin de la Fiche de données de sécurité